



LES 10
PROJETS
DU GENEVOIS
FRANÇAIS

Junin 2020

1 POURSUIVRE ET DÉVELOPPER 15 ANS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Le Pôle métropolitain joue un rôle de facilitateur pour l'émergence des projets impulsés par ses membres et nécessaires au développement de notre territoire. Il permet notamment d'apporter les financements nécessaires à leur réalisation.



LE PÔLE MÉTROPOLITAIN PERMET DE FAIRE ENSEMBLE CE QUE L'ON NE PEUT FAIRE SEUL

FINANCEMENTS OBTENUS DEPUIS 2014

33,8 MILLIONS D'EUROS

→ Financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (GPRA, CDDRA et Convention Métropolitaine)
Dédiés à des projets structurants dont la mobilité, l'innovation, l'économie, l'aménagement urbain

ENTRE 3 ET 4 MILLIONS D'EUROS

→ Programmes INTERREG IV et V France-Suisse
Développer des services à dimension transfrontalière : GeoFab (aide les entrepreneurs à créer de nouveaux services numériques grâce aux géodonnées), Cité des métiers, Pact'Air (actions pour améliorer la qualité de l'air)

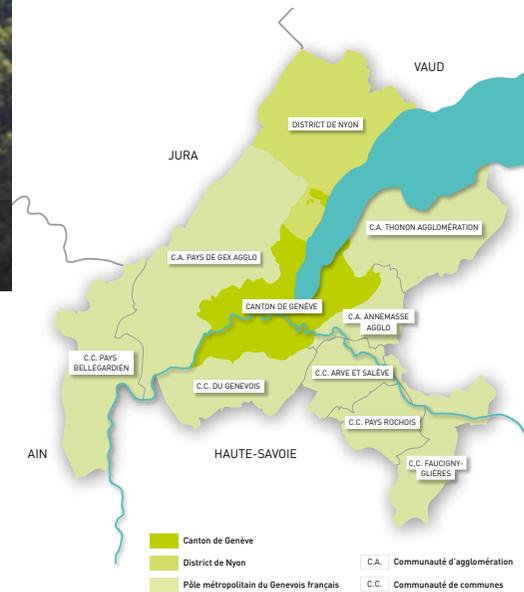
6 MILLIONS D'EUROS

→ Partenariat avec l'État et ses opérateurs (notamment l'ADEME)
Labellisation territoire à énergie positive (TEPOS) et TEPCV (croissance verte)

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN, ESSENTIEL DANS LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

En fédérant les intercommunalités du territoire, le Pôle métropolitain est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des autorités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Le Genevois français constitue la partie française du Grand Genève. Le Pôle métropolitain est membre de la Présidence du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève, l'entité juridique transfrontalière portant les Projets d'agglomération.



LE PROJET D'AGGLOMÉRATION, C'EST QUOI ?

→ *Issu de la politique des agglomérations suisses (2002), le Projet d'agglomération recense tous les 4 ans les projets majeurs du territoire, candidats franco-suisses à un cofinancement de la Confédération suisse*

3 GÉNÉRATIONS DE PROJETS D'AGGLOMÉRATION

74,3 millions d'euros obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français.

2004

Création de l'Association régionale de coopération du Genevois français (ARC).

2007

Signature du Projet d'agglomération 1^{re} génération et de la première Charte d'engagements politiques.

2010

L'ARC évolue et devient un Syndicat mixte.

2012

Signature du Projet d'agglomération 2^e génération.

2016

Signature du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030 (Projet d'agglomération de 3^e génération).

2017

Le Pôle métropolitain succède à l'ARC Syndicat mixte.

2018

Le Pôle métropolitain exerce la compétence « mobilités nouvelles » par délégation de ses membres.



VOTRE CONTACT

Brice Fusaro
Responsable du pôle administration générale et politiques contractuelles
brice.fusaro@genevoisfrancais.org

1€

investi par les membres du Pôle métropolitain

=

13,75€

en retombées directes

2

PLANIFIER À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS ET DU GRAND GENÈVE

Avec une croissance démographique soutenue (+2,1%/an), les défis posés par la dynamique de notre territoire nécessitent une action collective pour garantir un aménagement durable à l'échelle du Genevois français et du Grand Genève. L'enjeu est de coordonner et harmoniser nos documents de planification, d'aménagement et d'habitat pour maîtriser notre développement.



PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND GENÈVE - PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le Canton de Genève, la Région de Nyon (Vaud) et le Pôle métropolitain ont élaboré conjointement avec les partenaires suisses et français, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, trois générations de Projet d'agglomération transfrontalier. Un 4^e projet est en cours d'élaboration (adoption en juin 2021). Ils permettent de **se doter d'une vision partagée à court et long terme pour l'aménagement et le développement de notre bassin de vie**. Ils permettent également de booster des projets opérationnels : réalisations de trams, de bus à haut niveau de service, de pôles d'échanges multimodaux, d'infrastructures modes doux, projets urbains, projets paysagers ou contrats corridors.

PRÉPARATION DU SCHEMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) UNIQUE À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

Le Pôle métropolitain a été mandaté pour engager une démarche InterSCoT, afin de planifier et organiser l'aménagement à l'échelle du Genevois français, et en complément du Projet de territoire du Grand Genève, qui couvre l'intégralité du périmètre transfrontalier. Le calendrier adopté par les membres du Pôle métropolitain fixe une prise de compétence dès 2021 pour une approbation d'un SCoT unique à l'horizon 2026.



LA PRÉPARATION DE LA PRISE DE COMPÉTENCE SCOT PASSE PAR L'ÉLABORATION DE PLUSIEURS ÉTAPES :

Le Schéma d'accueil des entreprises

(SAE), adopté en 2018, porte sur l'aménagement durable et la maîtrise des zones d'activités économiques. Une cartographie de l'ensemble des zones d'activités économiques du Genevois français et des fiches actions vous aident à mobiliser du foncier à vocation économique et à garantir la maîtrise foncière sur le long terme.

→ À consulter ici : www.genevoisfrancais.org/sae

Le Schéma métropolitain d'aménagement commercial

(SMAC), adopté en 2019, porte sur les besoins en matière de commerces pour la population, le renforcement des centres-villes et centres-bourgs, la maîtrise de la localisation des commerces, la qualité des zones commerciales dans une optique plus durable. Des fiches méthodologiques vous guident dans vos actions de redynamisation des centralités ou de requalification des pôles de périphérie.

→ À consulter ici : www.genevoisfrancais.org/smac

Le Schéma métropolitain de l'habitat,

en cours d'élaboration en 2020, porte sur les politiques de l'habitat à l'échelle du Genevois français pour accompagner les PLH, complété d'une vision Grand Genève.

MISE EN ŒUVRE DES PLANS CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAUX (PCAET)

Depuis 2018, le Pôle métropolitain assiste ses 8 intercommunalités membres dans la construction de leurs PCAET pour apporter plus de cohérence et d'efficacité aux actions à mettre en œuvre, selon l'ambition « Territoire à Énergie Positive » du Genevois français.

→ Chaque territoire a désormais 6 ans (jusqu'à 2025) pour décliner son programme d'actions en fonction de ses objectifs stratégiques.

DES ACTIONS EN APPLICATION

Pays de Gex agglomération lance son Schéma directeur des énergies et projets opérationnels de réseaux de chaleur, la CC Faucigny-Glières développe des unités de méthanisation sur ses STEP, le Pays Bellegardien lance une étude sur la rénovation de l'éclairage public nocturne avec la FRAPNA.

QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

→ Ce document planifie les actions de votre collectivité sur les 6 prochaines années pour améliorer la qualité de l'air, réduire son impact sur le climat tout en s'adaptant aux évolutions climatiques, réduire les consommations énergétiques tout en développant les énergies renouvelables.

3

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR TOUS

500

millions d'euros

investis sur les projets de transports par le Genevois français d'ici 2023.



- Pôle métropolitain de Genevois français
- Grand Genève
- Réseau ferroviaire Léman Express
- Réseau autoroutier
- Tramway existant / en projet
- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- Borne HÉLéman - covoiturage dynamique
- Station d'autopartage
- Parking relais
- Parking relais en projet

Aujourd'hui, 9 « Autorités Organisatrices de la Mobilité » (AOM) organisent et planifient les infrastructures et services de mobilité sur le périmètre du Genevois français. Depuis 2020, celles-ci travaillent avec les collectivités et le Pôle métropolitain pour apporter plus de cohérence, notamment par la définition d'un Pacte Mobilité commun dans la perspective d'une AOM unique.

LES GRANDES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS COLLECTIFS POUR RELIER L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

LÉMAN EXPRESS

- 6 lignes / 45 gares / 230 km de réseau
- 50 000 voyageurs attendus par jour.
- 11 pôles gare du Genevois français aménagés, dont 3 ont bénéficié de cofinancements de la Confédération suisse.

TRAMWAYS

- **L17 entre Lancy-Pont-Rouge et Annemasse** : 1^{re} phase (2019), extension de 2,1 km, moins 5000 voitures/jour. **23,05 millions € de cofinancements de la Confédération suisse (40 %).**
- **L15 entre Palettes et Saint-Julien-en-Genevois** : extension de 6 km, moins 3000 voitures/jour, mise en service en 2024. **13,6 millions € de cofinancements de la Confédération suisse (40 %).**
- **Extension entre Grand-Saconnex et Ferney-Voltaire de 2,7 km** (2^e phase), mise en service en 2024, 15000 voyageurs attendus/jour. Estimation de **16 millions € de cofinancements de la Confédération suisse (40 %).**

BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

- **Ligne T71 entre Genève et Sciez** : aménagement sur 19 km, gain de 20 min de trajet en heure de pointe, mise en service en 2023.
- **Ligne F entre Gex et Ferney-Voltaire** : aménagement sur 10 km, temps de trajet divisé par 2 aux heures de pointe, mise en service en 2022.
- **Ligne 68 entre Meyrin et Saint-Genis-Pouilly** : réaménagement du secteur Porte de France avec montée en puissance de la ligne par étapes d'ici 2023.

VÉLO

- **Le Schéma cyclable du Grand Genève** prévoit plus de 100 km de voies cyclables d'ici 2023.
- **Voie verte du Grand Genève** : déjà 16 km réalisés, elle reliera à terme Annemasse à Saint-Genis-Pouilly en passant par Genève sur 38 km.

DES SERVICES DE MOBILITÉ COMPLÉMENTAIRES POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

AUTOPARTAGE

- 18 véhicules déployés sur 14 stations en 3 ans grâce au **service Citiz**.
- 1 voiture en **autopartage** permet d'**économiser 9 voitures et 9 places de stationnement**.

- Financement de 10 nouvelles stations sur le Genevois français, grâce à la **Convention Air** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

COVOITURAGE

- **covoiturage-leman.org** met en relation passagers et conducteurs, en regroupant les offres de plusieurs opérateurs dont Blablacar, Movici, ainsi que Blablalines et KLAXIT.
- Le Pôle métropolitain fournit un kit de communication et de sensibilisation sur le **covoiturage** : **déclinez la campagne de communication sur votre commune!**
- Le covoiturage dynamique avec **HéLéman** : 4 bornes déployées à Valleiry, Viry et Bernex-Confignon. Déploiement en 2020 d'une nouvelle ligne entre Bonneville / La-Roche-sur-Foron / Vallard.

P+R / INTERMODALITÉ

- **24 parkings-relais (P+R)** existent aujourd'hui sur le Genevois français.
- **Objectif 2023** : plus de 22 nouveaux P+R, 6 000 places supplémentaires, **soit le double de l'offre actuelle!**

MOBILITÉ SOLIDAIRE

- Programme d'actions spécifiques **Pendaura+** pour accompagner le changement de comportements des habitants, notamment des publics précaires : ateliers réparations vélo, vélo-école, etc. Un guide mobilité est fourni aux collectivités.

VOTRE CONTACT
Ludovic Antoine
 Responsable du service Mobilité et transports
 ludovic.antoine@genevoisfrancais.org

4 ACCOMPAGNER LES PLANS DE MOBILITÉ DE VOS ENTREPRISES

75% des déplacements domicile-travail se font en voiture. Pour réduire ce taux, le Pôle métropolitain accompagne les établissements de plus de 100 travailleurs dans la réalisation de leur Plan de Mobilité (PDM) et coordonne ceux existants sur le territoire.



LES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 EMPLOYÉS SONT INCITÉES À RÉALISER UN PLAN DE MOBILITÉ

Mise à disposition de tous les employeurs :

- **10 jours d'expertise pour établir un diagnostic gratuit** des déplacements des employés et concevoir un plan d'actions à mettre en œuvre.
- Pour les entreprises de moins de 100 travailleurs : **1 journée d'expertise pour un diagnostic « flash »** des déplacements des salariés (optimisation de la flotte de véhicules, incitation au vélo, au covoiturage et au télétravail).



OÙ EN EST-ON ?

- 2018-2019 : 5 PDM ont été réalisés pour 1800 salariés avec le soutien du Pôle métropolitain + 4 par Annemasse Agglo (1200 salariés) + 11 PDM en cours avec le dispositif Mobil'Arve.
- 2020-2022 : 40 PDM, 10 000 à 15 000 salariés concernés (soit près de 10 % des actifs du Genevois français).

COWORKING ET TÉLÉTRAVAIL

71 espaces de coworking sur le Grand Genève dont 12 sur le Genevois français

- **Un réseau social local dédié : www.gowo.network**

Le nombre de télétravailleurs a doublé entre 2009 et 2018, soit 100 000 télétravailleurs (18% de la population active du Grand Genève).

- **26 millions de km et 7 000 tonnes de CO₂ évités.**



VOTRE CONTACT

Anne Ponchon
Chargée de mission Mobilité
anne.ponchon@genevoisfrancais.org

5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE AIR

L'amélioration durable de la qualité de l'air de notre agglomération transfrontalière est au cœur des préoccupations des collectivités franco-suisse. Pour parvenir à réduire les émissions de polluants et garantir un air plus sain au million d'habitants du Grand Genève, des outils communs et une gestion coordonnée sont nécessaires.



PACT'AIR : FRANÇAIS ET SUISSES UNIS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

30 janvier 2018 : signature de PACT'Air, le 1^{er} plan d'actions transfrontalier européen pour améliorer la qualité de l'air.

15 actions concrètes pour engager collectivités, habitants, et entreprises vers une amélioration pérenne de notre air :

- Voie réservée au covoiturage à la douane de Vallard.
- Mise en place des vignettes antipollution Stick'Air pour les véhicules du Canton de Genève, directement inspiré du modèle français Crit'Air.
- L'animation EXP'AIR dans les collèges du Grand Genève : une enquête ludique et interactive pour sensibiliser les élèves aux causes de la pollution de l'air et leur faire découvrir des éco-gestes simples.



Pour déployer l'animation dans un collège près de chez vous :

Ain > a.rat@alec01.fr
Haute-Savoie > gassie@innovales.org



AIR2G² : L'APPLICATION POUR MIEUX S'INFORMER ET MIEUX RESPIRER

Où que vous soyez dans le Grand Genève, suivez la qualité de l'air au quotidien ! L'application fournit des informations lors des épisodes de pollution et des recommandations pour adopter les bons gestes au quotidien.

- **À télécharger gratuitement sur Apple Store et Android, ou sur www.air2g2.app**

G²AME : UN OUTIL DE PRÉVISION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

La collaboration franco-suisse permet aujourd'hui de disposer d'un diagnostic partagé et d'un outil de prévision de la qualité de l'air à court et long terme sur tout le Grand Genève.



- **Ces données sont à votre disposition pour tester la pertinence et l'efficacité de vos projets de développement.**



VOTRE CONTACT

Hervé Villard
Chef de Projet « Territoire à Energie Positive »
herv.villard@genevoisfrancais.org

6 PLUS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, POUR PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LOCALES

Le Genevois français est labellisé « Territoire à Energie Positive » (TEPOS) depuis 2015. D'ici à 2050, les collectivités membres du Pôle métropolitain se sont engagées à réduire drastiquement leurs consommations d'énergie à un niveau compatible avec leurs productions renouvelables locales. Aujourd'hui, sur les 9 000 GWh/an consommés annuellement sur le territoire, seuls 10% sont issus d'énergies locales.



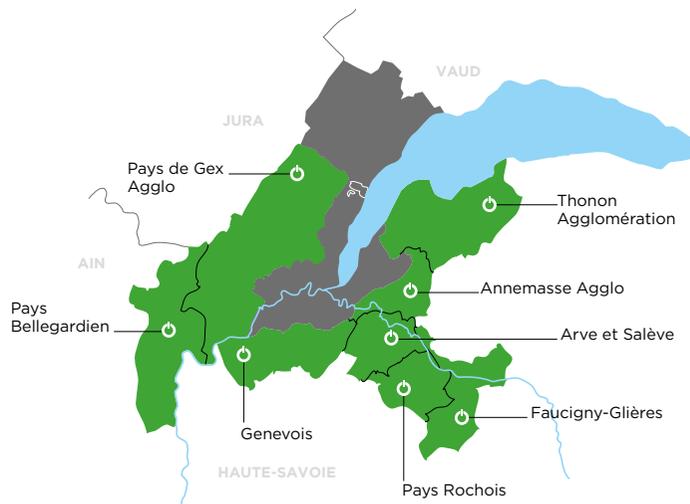
OBJECTIFS

90% des logements à rénover au niveau basse consommation, soit 5 000 logements par an

÷2 nos consommations d'énergie

x3 la production d'énergie renouvelable

REGENERO
UN ESPACE CONSEIL DANS CHAQUE INTERCOMMUNALITÉ



Depuis 2019 et le lancement du service sur tout le Genevois français en juin :

1177 contacts (mail et téléphone)

343 rendez-vous personnalisés dans les permanences

133 audits chez les particuliers

REGENERO

04 58 57 00 87

www.regenero.fr

UN SERVICE DU GENEVOIS FRANÇAIS, PÔLE MÉTROPOLITAIN

RÉDUIRE MASSIVEMENT LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE AVEC REGENERO, LE PREMIER SERVICE PUBLIC PORTÉ À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

Le logement représente la première source de dépense énergétique pour nos habitants, dont 65% pour le seul chauffage. Face à cet enjeu majeur, les collectivités du Genevois français s'unissent pour faciliter la rénovation de l'habitat et réduire la facture énergétique des usagers.

DEUX NIVEAUX DE SERVICE POUR ENCOURAGER À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

1 Mise en relation avec un conseiller REGENERO pour offrir aux habitants des renseignements généraux sur la rénovation énergétique (solutions techniques, aides financières, communauté de professionnels locaux qualifiés).

→ Pris en charge par le Pôle métropolitain.

2 Accompagnement personnalisé pour aider les usagers à passer du projet à l'achèvement de leurs travaux.

Animation locale sur le territoire (balades thermographiques, conférences, visites de chantier) pour sensibiliser tous les publics.



→ Défini et pris en charge par votre intercommunalité.

→ L'animation opérationnelle et technique est déléguée à Innovales.

VALORISER NOS RESSOURCES LOCALES POUR PRODUIRE NOTRE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Méthanisation, géothermie, hydrothermie, biomasse, solaire, réseau d'anergie, le Genevois français ne manque pas de ressources. Pourtant, elles sont aujourd'hui sous-exploitées.

C'est pourquoi, sur mandat de ses membres, le Pôle métropolitain engage différentes démarches pour stimuler la production d'énergies renouvelables locales.

Il a ainsi contribué à faire émerger la société coopérative CitoyENergie sur les CC du Genevois et Arve et Salève, fédérant citoyens, collectivités et entreprises autour du solaire notamment.

Il a aussi participé à des appels à projets aux côtés de Pays de Gex agglo pour lancer des expérimentations permettant la récupération de l'énergie produite par le CERN et favoriser des réseaux d'anergie.

BONNES PRATIQUES

→ CitoyENergie prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la déchetterie de Neydens, de la chaufferie du réseau de chaleur à Reignier et de l'école « Les Vents Blancs » à Reignier.

→ Une société analogue à CitoyENergie est en cours de montage dans le Chablais : l'école d'Anthy-sur-Léman prévoit de mettre à disposition le toit de sa nouvelle école pour l'installation de panneaux solaires.



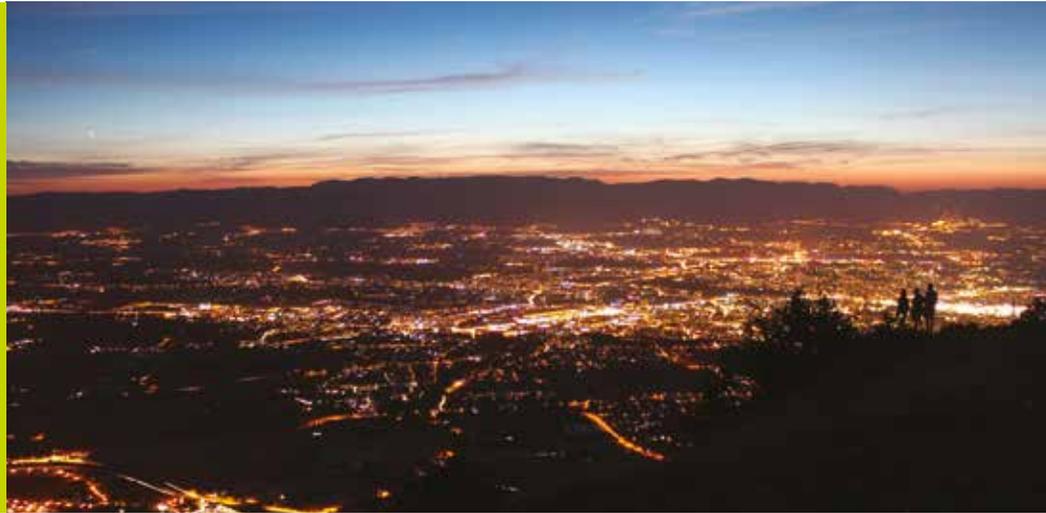
VOTRE CONTACT

Hervé Villard

Chef de Projet « Territoire à Energie Positive »
herve.villard@genevoisfrancais.org

7

PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ



Les partenaires du Grand Genève s'engagent pour la préservation de l'environnement, des espaces agricoles et naturels sensibles, notamment à travers les documents de planification et d'aménagement des collectivités franco-suisse. De plus, depuis 2010, 6 contrats corridors dont 4 transfrontaliers, ainsi qu'un programme d'actions permettant la protection ou la restauration de connexions biologiques ont été réalisés.

QU'EST-CE QUE LA POLLUTION LUMINEUSE ?

→ Causée en grande partie par l'éclairage artificiel excessif, elle impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, engendre des risques pour la santé humaine et génère des consommations d'énergie superflues. Il convient de sensibiliser tous les publics à ce phénomène pour changer durablement les habitudes.

DEPUIS 2014

150 actions mises en place dans le Genevois français pour préserver ces espaces et leurs connexions

87% du territoire du Grand Genève est constitué d'espaces naturels ou agricoles

QU'EST-CE QU'UN CORRIDOR BIOLOGIQUE ?

→ C'est un espace reliant des écosystèmes et permettant le déplacement des espèces ainsi que le brassage génétique de leurs populations (ex : bandes boisées, haies, cours d'eau, pont ou passage sous les voies de communication).

DES ACTIONS CONCRÈTES ISSUES DES CONTRATS CORRIDORS

- Restauration des marais de la Versoix (Pays de Gex), avec plusieurs actions transfrontalières : aménagements de plans d'eau pour les batraciens ou les oiseaux d'eau, lutte contre les espèces exotiques qui envahissent les marais, fauche et pâturage des prairies humides.
- Les écoports de la Papeterie (Arenthon) et de Viry. Ce dernier rétablit la continuité d'un corridor biologique et permet à la faune de relier le Salève et le Vuache à la plaine genevoise, en passant au-dessus l'A40. Il favorise durablement la biodiversité et la sécurité des conducteurs en prévenant les collisions. **2,15 millions € de cofinancements de l'État de Genève (50 %).**

S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE AVEC « LA NUIT EST BELLE ! »

- Première édition le **26 septembre 2019**.
- 152 communes du Grand Genève (dont 79 communes dans le Genevois français) ont éteint leur éclairage public le temps d'une soirée. **Un événement transfrontalier inédit!**
- Une économie énergétique de **40 000 kWh dans le Genevois français**. Quotidienne, cette démarche permettrait d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle de Collonges-Sous-Salève (4 500 habitants).
- 39 communes du Genevois français engagées dans une extinction pérenne. **Objectif : continuer la sensibilisation des élus et des habitants pour que le mouvement s'amplifie.**



VOTRE CONTACT
Sylvie Vares
Cheffe de Projet Biodiversité
sylvie.vares@genevoisfrancais.org

8

ANIMER, INNOVER, PROMOUVOIR ET ENTREPRENDRE

Avec 116 000 emplois, un tissu d'entreprises performantes et un taux de création supérieure à la moyenne régionale, le Genevois français compte parmi les territoires les plus dynamiques de France. 7 domaines d'excellence ont été identifiés, correspondant au potentiel de développement économique du territoire et répondant aux défis de l'avenir.



ANIMER LES FILIÈRES

Les filières de **l'industrie du décolletage et de la mécatronique, les activités sportives ou bien la construction durable** sont **fortement présentes sur le Genevois français**. Différents programmes d'actions ont été co-construits avec les pôles et clusters Mont-Blanc Industries, Outdoor Sports Valley et InnoVales pour accompagner les entreprises à améliorer leurs performances économiques, technologiques, sociétales et écologiques.

VALORISER L'ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS INNOVANTES

Avec un taux de création d'emplois deux fois supérieur à la moyenne nationale, la création d'entreprises innovantes à valeur ajoutée est un enjeu fort. Déjà deux labels ont été attribués en 2019 au territoire du Genevois français :



→ **FRENCH TECH**
pour les startups
issues des nouvelles
technologies et du
numérique

→ **FRENCH IMPACT**
pour celles
spécialisées
dans l'innovation
sociale

Les actions du Pôle métropolitain, menées en collaboration avec ses membres et partenaires, seront amenées à évoluer après la crise sanitaire qui s'est muée en crise économique et sociale en 2020. Ces mutations engagent les acteurs du Genevois français vers de nouveaux modes de production et de consommation plus courts, plus durables et socialement responsables.

DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS

22 000
entreprises

119 000
emplois

25%
des salariés dans l'industrie

12%
des salariés dans le BTP

142
zones d'activité identifiées,
dont 16 zones d'envergure
métropolitaine à animer
durablement

+ 4 500
créations d'entreprise / année

7 filières soutenues :
habitat durable, sport,
santé & bien être, solidarité,
alimentation, industrie du futur,
mobilité

PROMOUVOIR NOS ATOUTS ET NOS SPÉCIFICITÉS

Une promotion qui se fait dans plusieurs salons nationaux ou suisses (Forum d'Affaires Franco-Suisse, Digital Summit, Forum des Interconnectés, salon des entrepreneurs). À titre d'exemple, les collectivités et partenaires publics et privés du territoire se rassemblent au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) à Paris, **unis sous une même bannière : celle du Genevois français**. Depuis 2014, ce partenariat apporte plus de visibilité à l'offre immobilière, foncière et aux grands projets du territoire auprès des aménageurs et investisseurs.



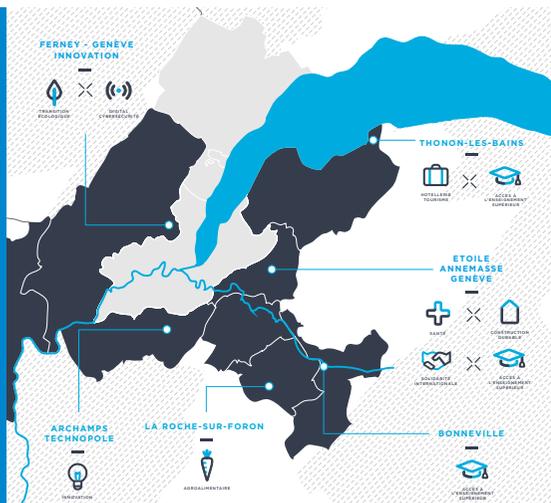
VOTRE CONTACT

Lionel Pelud

Responsable du service Développement économique
lionel.pelud@genevoisfrancais.org

9 FAVORISER LA FORMATION ET L'ORIENTATION

Plus de 80 formations post-bac (du Bac au Bac+5) existent dans le Genevois français. 2 objectifs : accueillir davantage d'étudiants et adapter les formations supérieures selon les besoins des entreprises du territoire. L'enjeu est de positionner le Genevois français en complément des pôles universitaires de Genève, Lausanne, Lyon, Grenoble, Chambéry ou Annecy.



CONSTRUIRE ET FAIRE ÉVOLUER SON PARCOURS PROFESSIONNEL AVEC LA CITÉ DES MÉTIERS DU GRAND GÈNEVE

La Cité des métiers est un espace d'information sur l'orientation, la formation, l'emploi, la création d'activité pour tous les publics (scolaires, demandeurs d'emplois ou salariés). Trois centres associés (prochainement quatre) sont localisés dans le Genevois français et sont rattachés à un réseau franco-suisse. Le Pôle métropolitain est chargé du déploiement du réseau pour la partie française de la Cité des Métiers et coordonne les Centres associés (Annemasse, Pays bellegardien, Bonneville et bientôt Thonon).

→ www.cite-metiers-grand-geneve.fr



VOTRE CONTACT CITÉ DES MÉTIERS

Lionel Pelud
Responsable du service
Développement économique
lionel.pelud@genevoisfrancais.org



SE FORMER DANS LE GÈNEVOIS FRANÇAIS AVEC GRAND FORMA

Ce réseau donne de la visibilité aux 7 pôles de formations supérieures et aux acteurs de la formation du territoire, soutient leurs développements de parcours de formation et renforce leurs liens avec les entreprises. Parmi les partenaires : l'École Hôtelière Savoie Léman, l'École Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV), European Scientific Institute (ESI), l'Université Savoie-Mont-Blanc et sa Fondation, les HES-SO, l'Université de Lyon.

→ www.grandforma.fr

VOTRE CONTACT GRAND FORMA

Marc Genix
Chargé des politiques partenariales et du volet Enseignement Supérieur et Recherche
marc.genix@genevoisfrancais.org

10 UN CENTRE DE RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER VOTRE TERRITOIRE

Le Pôle métropolitain participe pour le compte de ses membres au développement de plusieurs outils d'observation du territoire, dédiés à l'analyse et au traitement de données géographiques et statistiques de part et d'autre de la frontière.



L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER (OST)

Pour le compte des partenaires du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG), l'INSEE Auvergne Rhône-Alpes et l'OCSTAT (Office Cantonal de la statistique pour le Canton de Genève) produisent des données et analyses statistiques annuelles portant sur le territoire du Grand Genève. Le Pôle métropolitain participe, avec les différents membres, à l'élaboration de la feuille de route annuelle de l'OST.



→ Consultez ces analyses sur www.statregio-francosuisse.net

UNE ENQUÊTE TRANSFRONTALIÈRE POUR MIEUX CONNAÎTRE LES HABITUDES DE CONSOMMATION DES HABITANTS

En 2018, plus de 6000 habitants du Grand Genève ont participé à une enquête de consommation menée à l'échelle transfrontalière. Les résultats permettent une meilleure connaissance de notre territoire et constituent une véritable aide à la décision pour élaborer des politiques publiques cohérentes à l'échelle du Grand Genève.



→ Pour orienter vos documents de planification (SCoT, PLUi, PLU, PLQ), accorder vos autorisations commerciales, ou mettre en place des politiques de développement économique dans vos centralités, consultez les résultats de l'enquête : www.grand-geneve.org/conso

LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE À GÈNEVE (SITG)

met à disposition des données géographiques (images aériennes, infrastructures, protection de l'environnement, population, activités économiques, etc.) pour l'ensemble du Grand Genève. Le Pôle métropolitain fait partie des membres du SITG.



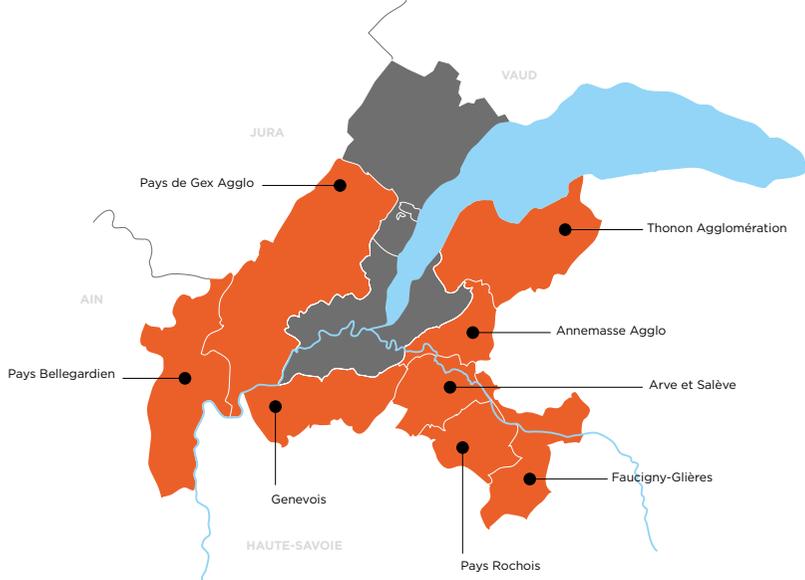
→ Retrouvez ces données sur <https://ge.ch/sitg>

De nombreuses autres démarches menées par le Grand Genève permettent de mieux connaître le territoire et les pratiques des habitants, par exemple : enquête sur les aspirations des habitants en transports, fréquentation des réseaux de transport, etc.



VOTRE CONTACT

Pierre Valty
Administrateur du système d'information géographique
pierre.valty@genevoisfrancais.org



FICHES D'IDENTITÉ

Sources : INSEE / CCI 01 / CCI 74



Population
2019



Variation
de la population
depuis 2014



Nombre
d'emplois
2016



Nombre
d'entreprises
2018

ANNEMASSE AGGLO



ARVE ET SALÈVE



FAUCIGNY GLIÈRES



GENEVOIS



PAYS BELLEGARDIEN



PAYS DE GEX AGGLO



PAYS ROCHOIS



THONON AGGLO



GENEVOIS FRANÇAIS



GENEVOIS
FRANÇAIS Pôle
métropolitain

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

